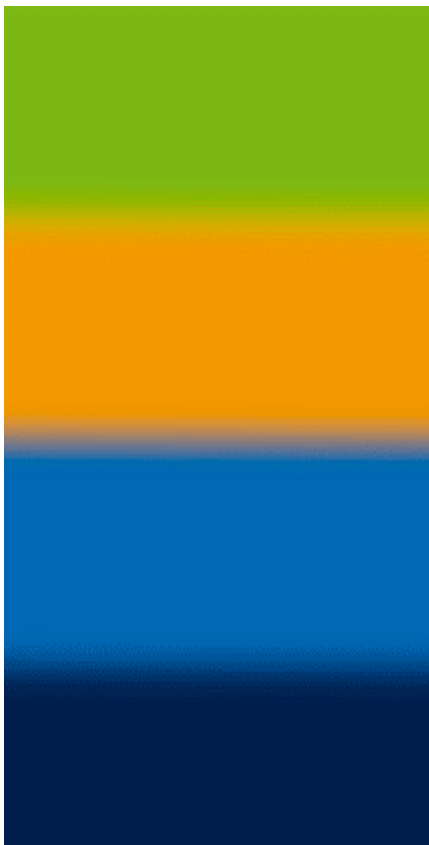

***Institut Fédéral pour la Formation et
l'Enseignement Professionnels***

**Missions de l'Institut Fédéral pour la
Formation et l'Enseignement
Professionnels (BIBB)**



Bundesinstitut
für Berufsbildung **BiBB** ▶

- ▶ Forschen
- ▶ Beraten
- ▶ Zukunft gestalten

L'Institut Fédéral pour la Formation et l'Enseignement Professionnels (BIBB) est un centre de compétences pour la recherche et le développement de la formation et de l'enseignement professionnels initiaux et continus, reconnu en Allemagne et dans le monde entier.

Le BIBB se donne les **objectifs** suivants, dans les domaines de la recherche, du développement et du conseil : identifier les missions futures, encourager les innovations, aussi bien au niveau national qu'international, et développer de nouvelles propositions de solution orientées pratique pour la formation et l'enseignement professionnels initiaux et continus.

Le BIBB

- examine les développements structurels sur le marché des places de formation et dans le secteur de la formation et de l'enseignement continus,
- observe et étudie les pratiques dans le domaine de la formation et de l'enseignement professionnels initiaux et continus dans les entreprises,
- explore de nouvelles voies dans le domaine de la formation et de l'enseignement professionnels initiaux et continus,
- détermine les besoins futurs en qualification par une détection précoce,
- développe et modernise les métiers de la formation et de l'enseignement professionnels initiaux et continus,
- apporte son soutien à la pratique de la formation et de l'enseignement professionnels en entreprise par la mise à disposition de documents de formation modernes et de médias destinés à la formation,
- développe des concepts pour la qualification des formateurs et formatrices en entreprise,
- encourage les centres de formation professionnelle modernes, en complément à la formation et à l'enseignement professionnels initiaux et continus en entreprise,
- fait l'expertise de la qualité de l'offre de formation et d'enseignement professionnels à distance,
- encadre et assiste des programmes nationaux et internationaux pour le développement de la formation et de l'enseignement professionnels,
- fait des recherches comparatives sur la formation et l'enseignement professionnels au plan international.

Par la réalisation de ces objectifs, le **BIBB contribue à** :

- offrir à tous les jeunes une formation porteuse d'avenir,
- axer le système allemand de la formation et de l'enseignement professionnels sur les exigences de la société de la connaissance et des services,
- moderniser sans relâche la formation et l'enseignement professionnels initiaux et continus, avec le développement de nouveaux profils professionnels, par exemple, ainsi que par le développement de la qualité et par des systèmes de gestion de la qualité,
- accroître la productivité et l'attractivité de la formation et de l'enseignement professionnels, en contribuant à l'utilisation plus efficace et au développement de formes d'enseignement et d'apprentissage multimédias et interactives, par exemple,
- encourager aussi bien les personnes les moins performantes que les personnes les plus performantes,
- encourager les mesures de transparence et de reconnaissance de la formation et de l'enseignement professionnels en Europe,
- décrire les tendances du développement technologique et social et de l'évolution du marché du travail par la recherche dans le domaine de la formation et de l'enseignement professionnels, ainsi qu'évaluer les conséquences en matière de qualification professionnelle,
- diffuser les résultats de son travail en Allemagne et à l'étranger,
- développer au devenir les processus de réforme des professions par la participation à des projets internationaux,
- développer des scénarios d'avenir pour la formation et l'enseignement initiaux professionnels et continus,
- collaborer à une ingénierie de la formation tenant compte de l'avenir.

Les résultats de travail du BIBB s'adressent en premier lieu :

- aux **pratiques de planification** de la formation et de l'enseignement professionnels, par exemple aux ministères, au niveau fédéral et au niveau des Länder, aux organismes dirigeants du patronat et des syndicats, aux groupements professionnels, aux organes compétents (chambres),
- aux **pratiques de mise en œuvre** de la formation et de l'enseignement professionnels, par exemple au personnel enseignant de la formation et de l'enseignement professionnels initiaux et continus, aux apprentis et aux participants aux stages de formation continue, aux dirigeants d'entreprise, aux comités d'entreprise et aux conseils du personnel, aux enseignants dans les lycées professionnels,

- au **public scientifique**, par exemple aux universités et aux autres institutions actives dans le domaine de la recherche en formation et en enseignement professionnels.